



EN BREF :

Pour la semaine du 18 au 25 juin

- Sommaire météorologique.
- Stades phénologiques.
- Opérations culturales.
- Mauvaises herbes.
- Insectes.
- Maladie : pourriture sclérotique, rouge, chancre godronien, brûlure des rameaux, tache ramularienne.

SOMMAIRE MÉTÉOROLOGIQUE

Côte-Nord

Secteurs Haute-Côte-Nord, Manicouagan et Mingan : températures froides et précipitations moyennes (1 à 3 jours).

Québec (secteur Charlevoix)

Températures normales le jour et fraîches la nuit, précipitations nulles.

Lac-Saint-Jean (Est et Ouest)

Températures diurnes normales, nocturnes fraîches et précipitations variant de faibles (moins de 1 jour) pour le secteur Ouest à moyennes (1 à 3 jours) pour l'Est.

STADES PHÉNOLOGIQUES

Année de récolte

Côte-Nord

Secteur Haute-Côte-Nord : stades 5 (abscission des écailles, fleurs visibles), 7 (fleurs ouvertes) et 9 (abscission des corolles, assèchement du style).

Secteurs Manicouagan et Mingan : stades 5 et 7.

Québec (secteur Charlevoix)

Stades 7 et 9.

Lac-Saint-Jean Est

Secteurs l'Ascension, Labrecque et Lamarche : stades 7, 9 et 11 (fruits verts).

Lac-Saint-Jean Ouest

Secteurs Saint-Eugène, Saint-Méthode et Albanel : stades 9 et 11.

Secteur Girardville : stades 7, 9 et 11.

Année de végétation

Côte-Nord

Variet de premières feuilles à croissance active.

Québec (secteur Charlevoix)

Croissance active.

Lac-Saint-Jean (Est et Ouest)

Croissance active.

OPÉRATIONS CULTURALES

Côte-Nord (pollinisation)

La floraison varie de 50 à 75 %.

Québec (secteur Charlevoix)

La pollinisation est presque terminée et début du désherbage d'été.

Lac-Saint-Jean (Est et Ouest)

La pollinisation est complétée de 90 à 100 %. Le désherbage d'été (super-éponge) est commencé à quelques endroits.



MAUVAISES HERBES

Désherbage d'été (super-éponge ou « hockey »)

Fougère-aigle (Pteridium aquilinum)

Voir l'avertissement No 06 du 21 juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06bn11.pdf>).

Apocyn à feuilles d'androsème (Apocynum androsaemifolium)

Plante vivace (photo A) formant des colonies étendues issues de rhizomes robustes, longs et profonds. Lorsqu'une partie de la plante est cassée, un latex blanc s'en échappe. Les fleurs sont roses ou blanches. Dans plusieurs secteurs, cette plante dépasse largement la hauteur du bleuetier et peut être traitée avec le super-éponge ou le « hockey ».



Photo A : Apocyn à feuilles d'androsème
Source : Joseph Savard, Agri-vert

INSECTES

Tenthrede du bleuet (Neopareophora litura)

Une bleuetière du Lac-Saint-Jean Est a rapporté une forte infestation de tenthrede du bleuet. La larve est verte et quelques individus peuvent être complètement roses (photo B). La larve de la tenthrede du bleuet mesure de 9 à 11 mm comparativement à celle de l'altise de l'airelle qui mesure de 5 à 7 mm. Elle peut donc causer des dommages importants lorsqu'elle est présente en très grand nombre. Il n'y a présentement pas d'insecticides homologués spécifiquement contre la tenthrede du bleuet. Pour plus d'information sur cet insecte, voir le « Guide d'identification *Alliés et ennemis du bleuet nain – insectes, maladies et végétaux* ».



Photo B : Tenthrede du bleuet
Source : MAPAQ



L'altise de l'airelle (*Altica sylvia*)

Dans la région du Lac-Saint-Jean Est, les larves sont au stade de pupes. Ce stade dure environ deux à trois semaines selon les conditions climatiques. Il faudra surveiller l'arrivée des premiers adultes qui devrait coïncider avec la fin juin ou le début juillet. Pour les champs nécessitant un contrôle, le traitement devra être effectué 7 jours après l'apparition des premiers adultes. Pour plus de détails, vous pouvez consulter le bulletin d'information No 02 du 16 mai 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02bn11.pdf>).

MALADIES

Pourriture sclérotique

Les régions de la Côte-Nord, du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de Charlevoix ont toutes été affectées par cette maladie. Certains champs ont été fortement endommagés et d'autres pas ou très peu. Pour l'instant, il est conseillé de tenir un registre identifiant les champs les plus touchés et prévoir un brûlage à l'automne ou une intervention avec un fongicide au printemps 2012, si les conditions climatiques sont propices au développement de la maladie.

Pour plus d'information sur cette maladie, vous pouvez consulter le bulletin d'information No 01 du 10 mai 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01bn11.pdf>).

Rouge, chancre, brûlure et tache

Dans les secteurs d'Albanel et de Saint-Eugène de la région du Lac-Saint-Jean Ouest, le rouge (*Exobasidium vaccinii*) a été observé en abondance dans plusieurs champs. Aucun traitement fongique n'est efficace contre cette maladie. Par contre, il est possible d'éliminer le rouge en arrachant et en brûlant les bleuetiers en entier, incluant le rhizome. Cette dernière intervention est envisageable pour les petites superficies et lorsque la maladie n'est pas trop répandue. Le chancre godronien (*Fusicoccum putrefaciens*) et la brûlure des rameaux (*Aureobasidium pullulans*) ont été rapportés. Les champs les plus affectés pourront être brûlés à l'automne. La tache ramularienne a également été observée, mais sa présence est négligeable.

Pour plus d'information sur ces maladies, voir le « Guide d'identification *Alliés et ennemis du bleuet nain* – insectes, maladies et végétaux », d'Ève-Catherine Desjardins et Romain Néron.

Texte rédigé par :

Joseph Savard, technicien agricole, Groupe conseil Agri-vert

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DU BLEUET NAIN
ANDRÉ GAGNON, agronome, conseiller en horticulture – Avertisseur
Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean, MAPAQ
801, chemin du Pont-Taché Nord, Alma (Québec) G8B 5W2
Téléphone : 418 662-6457, poste 249 – Télécopieur : 418 668-8694
Courriel : Andre.Gagnon@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, Cindy Ouellet et Maripier Mercier, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 07 – bleuet nain – 29 juin 2011

